

**COMPTE RENDU : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 19 OCTOBRE 2020 à 10 h 00.**

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lemainville, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Sébastien DAVILLER, Maire.

**Présents** : Mmes MONIN Marie-Noëlle et HOTTE Natacha.

Mrs PEIGNIER Régis – VIARD Mickaël – SOMMA Laurent - FLEURY Gérard – GEGOUT Stéphane – GENOT Bruno – MAILLARD Sylvain.

**Absents excusés** : M. Mickaël DUSSAUCY qui a donné son pouvoir à M. Sébastien DAVILLER

M. Mickaël VIARD a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu du 06 juillet 2020 à l'unanimité.

**Délibération N°026/2020** : « CONVENTIONS AVEC LE CDG 54 – IN-PACT GL ».

Le Maire fait savoir aux conseillers que le centre de gestion a mis en place des missions facultatives et leur propose de signer les conventions suivantes :

- Forfait de base (gestion des carrières),
- Forfait santé (visites médicales),
- Forfait garantie de protection sociale complémentaire-risque prévoyance.
- Forfait prestations à l'acte.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à signer les conventions.

**Délibération N°027/2020** : « DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2021 ».

Considérant la nécessité de réaliser la réfection de la toiture de la mairie, 52 grande rue,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2021.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

**Délibération N°028/2020** : « VOTE DES TARIFS 2021 ».

Après en avoir délibéré à : l'unanimité, le Conseil Municipal vote les tarifs 2021 comme suit :

**Location Terrain** : Maillons : 265€, inchangé

**Pâtis communaux** : ½ part = 8€, inchangé - 1 part = 12.50€, inchangé

- **Charges logement presbytère (droit)** : 30€
- **Concession cimetière communal** : concession 30 ans = 50€, inchangé
- **Concession columbarium** : 122€, inchangé
- **Location salle Socioculturelle** :

**Habitants de Lemainville** ; Jour semaine = 100€

Week-end = 250€

**Habitants extérieurs de Lemainville** : Jour semaine = 150€

Week-end = 350€

**Prix du stère de bois** : 45€.

**Questions diverses** :

- **Renouvellement membres de « la commission de contrôle des listes électorales »** : Conseiller municipal titulaire : M. Gérard FLEURY – Conseiller municipal suppléant : M. Sylvain MAILLARD. Délégué de l'administration désigné par le Préfet : Mme COGNEVILLE Séverine titulaire – Mme Dorothee TISSOT suppléante. Délégué désigné par le Tribunal judiciaire : Mme Odile PEIGNIER titulaire – Mme Anne PEIGNIER suppléante.
- **Repas des aînés** : En raison de la crise du « COVID » le repas des aînés ne pourra avoir lieu cette année. Ce dernier sera remplacé par la distribution d'un colis à toute personne de 65 ans et plus.
- **Communication** : Le prochain flyer est en préparation, sera distribué fin du mois.
- **Cérémonie du « 11 Novembre »** : A ce jour, la Commémoration du 11 novembre devrait se tenir à Lemainville à la stèle au cimetière communal. (en attente d'informations des services de la Préfecture).

Clôture de la séance à 22 h 20

Le Maire,  
S. DAVILLER

